



COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MARDI 16 DECEMBRE 2025



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Ecole de Musique

du Pays Mellois

mardi 16 Décembre 2025

Membres du CA présents : Rémy POTRICK (directeur et professeur de basse), Céline BARBARI (comptabilité), Jean-Bernard DAVID (gestion financière), Patricia SOUCHET (secrétaire, communication), Isabelle GIRARD (communication), Éléonore POUPIN (communication), Élisabeth LE GUENNEC (communication), Dawn CONSTANTINI (représentante du personnel).

Membres excusés : Franck BONNET (membre CA), Philippe COHEN (représentation), Fabrice FRAIGNEAU (matériel et bâtiment)

L'assemblée générale débute à 18h40.

RAPPORT MORAL 2024/25

L'école de Musique a accueilli 3 nouveaux membres au sein du CA, alors que 3 l'ont quitté. Le CA fonctionne toujours en gouvernance partagée, étant composé de plusieurs cercles qui représentent l'association.

Le CA se réunit en moyenne 5 fois par an.

Le pôle représentation s'efforce d'être présent afin de valoriser au mieux l'image de l'EMPM sur le territoire, alors que le cercle communication agit pour mettre en avant l'identité collective de l'EMPM et communiquer autour du travail et des actions menées par l'école.

Depuis juillet 2025, l'école accueille une nouvelle coordinatrice administrative.

Des remerciements sont adressés à l'ensemble des acteurs de l'EMPM, salariés comme bénévoles.

RAPPORT D'ACTIVITE et D'ORIENTATION 2024/25

L'ensemble des projets et activités menés par l'EMPM sont définis autour des 5 axes suivants, axes financés par les fonds publics (Com Com et département) et définis en partenariat avec la Communauté de Communes, à savoir :

- Proposer de l'animation et de la médiation dans le cadre d'interventions extérieures, en partenariat avec des structures locales comme ont pu l'être les différents projets menés au sein des médiathèques du territoire ou encore le Banquet de la Sainte Cécile et le projet Stellar Ensemble, deux projets majeurs en 2024/25, l'un proposé par la mairie de Melle, le second en collaboration avec la CCEM (Coopérative Culturelle En Mellois).
- Former les élèves mineurs à la musique, par des cours individuels, des cours collectifs et leur participation aux concerts.

- Mettre en réseau les structures musicales existantes afin de créer de la rencontre autour de la musique. La mise en place de l'Orchestre Mellois en Poitou répond à cet axe, permettant à l'ensemble des musiciens de partager une histoire commune.
- Faire de l'EMPM un pôle ressources, en apportant de l'expertise et de l'accompagnement aux différentes structures et demandes.
- Maintenir des antennes d'enseignement sur le territoire, en réponse aux réels besoins.

Concernant les effectifs, on constate une perte de 23 élèves en 2025/26. Cette baisse se justifie de par différentes raisons :

- Lien avec la baisse de la démographie sur le territoire
- Très peu de réinscriptions d'ados
- Développement de l'offre de pratiques musicales différentes sur le territoire, avec des enseignants indépendants proposant des conditions d'engagement et de tarifs attractifs
- Le coût de la pratique individuelle à l'EMPM

Suite à ce constat, il convient de s'interroger sur les raisons qui font que les pratiques proposées plaisent moins aux ados, tout en restant vigilant. Une réflexion sera menée avec l'équipe pédagogique et les membres du CA, sachant que l'EMPM ne tient pas à précariser ses professeurs et veut pouvoir continuer à proposer des projets de qualité.

On note toutefois une augmentation du nombre d'adhérents adultes, venant principalement chercher de la pratique collective.

La répartition des élèves reste centrée autour du Mellois et tournée vers Niort, même si des élèves sont présents sur l'ensemble du territoire.

M Potrick termine en remerciant la Com Com pour son écoute et son soutien apportés depuis plusieurs années à l'EMPM. Le 18 décembre 2025 sera votée la convention triennale.

A l'issue de cette présentation le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2024/25

Céline fait un point sur l'activité au 31/08/2025, sachant que l'exercice 2024/25 est à clôturer et donc soumis au vote.

On constate peu d'évolution de la répartition des charges d'une année sur l'autre, la structure des coûts restant stable dans le temps et la grande majorité des dépenses étant liées aux frais de personnel.

Les produits sont concentrés sur :

- les participations des élèves (inscriptions)
- les subventions des différents partenaires (Com Com et Département)

Céline précise que le fonctionnement serait à l'équilibre s'il n'y avait pas la provision à faire chaque année pour l'IFC (Indemnité Fin Carrière).

Il n'y a pas eu d'investissement significatif cette année.

Le résultat est de -10 255 euros

L'examen de Bilan donne une photo de ce que possède la structure au 31/08/2025.

Total général Actif au 31/08/2025: 184 773 euros

Total général Passif au 31/08/2025: 184 773 euros

Aucune opposition à l'affectation du résultat dans le report à nouveau.

Les membres présents valident à l'unanimité le rapport financier et renouvellent leur confiance au CA pour sa gestion.

Mme SAVATIER-DUPRE, Commissaire aux Comptes, intervient pour confirmer sa certification pure et simple de l'exercice, précisant que l'ensemble des vérifications spécifiques ont été validées en amont. Elle adresse ses remerciements aux membres du CA et à au directeur de l'EMPM, Monsieur Potrick, pour sa disponibilité et son accueil au sein de la structure.

LE BUDGET PREVISIONNEL

Alors que le réalisé 2024/25 est à -10 255 euros, le prévisionnel 2025/26 se situe à -725 euros.

Jean Bernard fait une présentation des produits par activité en justifiant leur baisse par la diminution des effectifs.

Au niveau des charges, il est constaté une légère augmentation sur les achats (en lien avec les différents projets mis en place) et une augmentation du poste lié à la mise en place de temps de formation pour les professeurs.

Par contre, il y a diminution des charges liées à l'accompagnement pour l'ODG et des charges du personnel car moins d'effectifs en 2025/26.

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Election des membres du CA

L'ensemble des membres sont rééligibles chaque année. Sont membres, de fait, le directeur et le représentant du personnel.

Suite à la demande de M. Potrick, aucun acte de candidature nouvelle pour le CA.

La composition du conseil d'administration est alors soumise au vote des adhérents :

Franck Bonnet

Jean-Bernard David

Eléonore Poupin

Philippe Cohen

Jérôme Courjault

Elisabeth Le Guennec

Céline Barbari

Patricia Souchet

Isabelle Girard

Fabrice Fraigneau

Le conseil d'administration ainsi constitué est élu à l'unanimité des membres présents.

Vote de la cotisation annuelle

Il est proposé que le montant de la cotisation annuelle n'augmente pas et reste à 12 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

Patricia Souchet, secrétaire de séance

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 16 décembre 2025
à 18h15

Salle des fêtes de Saint-Martin-Les-Melle





18h30 : Assemblée Générale Ordinaire

ORDRE DU JOUR :

Rapport moral

Rapport d'activités et d'orientation

Rapport financier et présentation du rapport
de Mme la Commissaire aux Comptes

Approbation des comptes et du rapport d'activités

Votes : Affectation du résultat, budget prévisionnel et
montant de l'adhésion

Élection du Conseil d'Administration

Apéritif musical

L'ouverture et la clôture de cette Assemblée Générale
sont animées par l'ensemble
« Big Band Jazz », dirigé par Rémy Potrick.



Rapport moral - 2024-2025

par les membres du Conseil d'Administration

Votre présence ici ce soir, est très importante pour nous. Elle montre votre attachement aux valeurs de notre association. **Nous vous remercions pour cela.**

L'Ecole de Musique a accueilli 3 nouveaux membres au sein du **Conseil d'Administration** cette année, qui ont adhéré au mode de fonctionnement de **Gouvernance Partagée**. Le CA est composé de plusieurs cercles (commissions) qui aident au fonctionnement de l'Ecole de Musique. Nous nous réunissons environ 5 fois dans l'année. 3 membres ont quitté le CA cette année : Hervé Juin, Mathilde Allard et Bertrand Marchand que nous remercions vivement pour leur investissement et ce qu'ils ont apporté à l'Ecole.

Cette année le **pôle représentation** a essayé au maximum d'être présent à chaque occasion de rencontre avec d'autres associations et/ou partenaires afin de valoriser la place et l'image de l'EMPM dans la vie locale.

Le **cercle communication** poursuit sa volonté d'afficher une **identité commune**, sur tout le territoire, en proposant des tee-shirts, des tote-bags aux couleurs de l'association. Les ateliers Big Band Jazz et Orkestra Rue ont déjà été habillés de polos aux couleurs de l'EMPM pour les représentations publiques. Cette année c'est au tour de l'atelier Musiques Actuelles Amplifiées, et de la Chorale adulte d'être équipés.

Nous vous rappelons que plusieurs vidéos sont visibles sur la chaîne Youtube de l'EMPM et sur les réseaux sociaux, de ce qui est fait toute l'année, les différents projets, les animations, n'hésitez pas à les partager pour participer au **rayonnement de l'école**.

Cette année, l'Ecole de Musique a de nouveau initié **le projet de l'Orchestre Mellois en Poitou**, qui réunit des musiciens des différentes formations du territoire et au-delà, ainsi que des amateurs indépendants (au total une soixantaine de participants, toutes générations confondues). Le programme prévu rassemble des morceaux de styles divers. 4 répétitions ont été organisées, dans différents lieux de la communauté de communes, dont 3 ont eu lieu sur l'année 2024-2025. La restitution de ce travail a eu lieu les 13 et 14 décembre à la salle de la Boutonnaise, à Brioux sur Boutonne, à l'occasion d'un concert dessiné, en présence de l'illustrateur Pitt. **Un grand merci** aux professeurs qui ont donné de leur temps et de leur patience pour la réalisation de ce beau projet.

Nous avons accueilli, en remplacement d'Elisabeth Marchand, une nouvelle coordinatrice administrative, Angélique Andrieux, que nous remercions vivement pour son investissement et son sourire.

Vous avez pu partager nos valeurs de **convivialité** et la qualité des prestations de l'école lors de **La Miousik Week** ou des différents concerts dans les médiathèques, les lieux publics, un peu partout sur le territoire, une volonté de faire de la musique ensemble, pour tous. **Nous remercions tous les acteurs bénévoles et professeurs, sans qui tout cela n'aurait pas été possible.**



Rapport d'activités et d'orientations - 2024-2025

par Rémy Potrick, Directeur

En 2024-2025, l'EMPM employait **20 personnes dont deux administratifs** (comme en 25-26), **pour sept équivalent temps plein (7,4)**. Tous les salariés sont des **professionnels diplômés**, le plus souvent polyvalents; ils interviennent donc sur plusieurs missions et enseignent parfois plusieurs disciplines.

Les professeurs dispensaient à la fin de l'année environ **135 heures de cours par semaine pour 320 élèves** (contre 299 et 123h en 2025-2026 au moment de l'AG).

Depuis plusieurs années nous entretenons avec les **structures culturelles du territoire** (La Ronde des Jurons, les Arts en Boul', Artenetra...etc) **des collaborations** qui vont du simple prêt de matériel à des projets plus ambitieux.

Ces partenariats sont pour nous la meilleure manière de **tisser des liens** fort qui sont le gage d'un **élan culturel dynamique sur le territoire**. Ils ont également le mérite de **nous faire sortir de « l'entre soi »** auquel toutes les structures sont confrontées et de faire découvrir à nos adhérents des univers vers lesquels ils ne seraient pas allés sans ces projets communs.

Cette année a été marquée par deux projets majeurs :

- Un proposé par la Mairie de Melle (**Le Banquet de la Ste Cécile**), en collaboration avec **les Amis Réunis** (Musique municipale) à qui nous mettons à disposition une salle de répétition depuis cette année.
- Un autre en collaboration avec **La CCEM** (coopérative culturelle en Mellois), autour de l'ensemble **Stellar Music**.

Ils ont été l'occasion pour nos élèves de participer à des spectacles de qualités dans des conditions professionnelles.

Par ailleurs, l'école de musique a toujours à cœur d'offrir aux enfants, adolescents et adultes la possibilité de pratiquer **la musique quel que soit leur niveau**. Bénévoles et salariés cherchent chaque année à **répondre au mieux aux attentes et besoins des élèves**, petits et grands.

Toute l'équipe de professionnels et de bénévoles de l'EMPM est convaincue que le **sens véritable de l'enseignement musical**, et de la musique en général, **se trouve dans la pratique collective**. C'est pourquoi, nous proposons, depuis plusieurs années **une grande diversité de cours d'ensemble**, qui sont l'aboutissement du travail effectué en cours individuel.



Rapport d'activités et d'orientations - 2024-2025

par Rémy Potrick, Directeur

Des actions sont menées afin de favoriser cette vision de la musique, comme la **pérennisation des semaines chamboulées**, mais également dans l'organisation de la FM qui se déroule depuis cette année sous forme de pratique de groupe.

Une autre mission importante de l'EMPM consiste à contribuer à la vie culturelle et artistique de la communauté de communes Mellois en Poitou. L'EMPM est donc à l'initiative de diverses manifestations et participe également à des **événements organisés par d'autres**. Elle est dans une dynamique de partenariats et d'échanges avec les associations culturelles et musicales du territoire Mellois en Poitou.

Elle développe aussi des **actions en direction de différents publics** et ceci sur l'ensemble du territoire (cf. tableau ci-dessous).

C'est dans ce cadre qu'en 2025 nous avons reconduit l'OMP (Orchestre Mellois en Poitou) sur le thème de la musique et de l'image. Il est l'occasion pour tous les musiciens qui le souhaitent de faire partie d'un orchestre éphémère sur un programme original élaboré par l'équipe pédagogique de l'école de musique. Au delà de l'aspect artistique, **ces rencontres sont surtout l'occasion de créer du lien entre les musiciens du territoire** et ainsi créer de la porosité entre les structures musicales du territoire.





Description des actions

Lieux

Partenaires

Date

Axe 1 : Proposer de l'animation et de la médiation, dans le cadre d'interventions extérieures.

Participation aux Forums des associations	Melle - Lezay - La Mothe-St-Héray - Chef-Boutonne	Municipalités	septembre 2024
Matinée musicale à la Médiathèque	Sauzé-Vaussais	Mairie de Sauzé-Vaussais	30 novembre 2024
Rencontre Jazz	Chef-Boutonne	Big Band Cellois	15 décembre 2024
Animation de Noël à Vançais avec la chorale enfant	Vançais	Mairie de Vançais	21 décembre 2024
Réouverture du château de Javarzay	Chef-Boutonne	Mairie Chef-Boutonne	15 mars 2025
Le Banquet de la Ste Cécile	Melle	Mairie de Melle Les Amis Réunis	5 avril 2025
Jazz au Boul'	Melle	Café du Boulevard	18 avril 2025
Cérémonie du 8 mai	Brioux-sur-Boutonne	Mairie de Brioux	8 mai 2025
Matinée avec les écriveurs Mellois	Melle	Médiathèque de Melle	17 mai 2025
Projet Stella ensemble	Melle	CCEM / La Ronde Des Jurons	22 mai 2025
Concert autour de l'Orgue	Celles-sur-Belle	Les amis de l'Orgue + Mairie de Celles-sur-Belle	28 mai 2025
Guinguette	Melle	Médiathèque de Melle et CSC	10 juin 2025
Journée de l'Arbre	Forêt de l'Hermintain	Pays d'art et d'histoire	15 juin 2025



Description des actions	Lieux	Partenariats	Date
4 Mots & Musiques	Melle	Médiathèque de Melle	2024-2025
10h d'intervention en EHPAD	Melle	EHPAD	2024-2025
20h d'interventions en petite enfance	Lezay, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Aigondigné	RAM; Halte Garderie; ComCom; Les enfants d'abord	2024-2025
124h d'interventions en milieu scolaire	Melle, La Mothe Saint-Heray	Ecoles et municipalités	2024-2025
62h TAP (temps d'accueil périscolaire)	Montigné, St Roman, Brioux-sur-Boutonne, Melle	Ecoles et CC Mellois en Poitou	2024-2025

Axe 2 : Former les élèves mineurs à la musique

Proposition d'une offre hebdomadaire de cours individuels et collectifs : <u>210 élèves mineurs au 01/12/2024</u>	Melle, La Mothe Saint-Heray, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne	Municipalités	2024-2025
--	--	---------------	-----------

Axe 3 : Mettre en réseau les structures musicales et créer de la rencontre

7 scènes ouvertes animées par l'atelier chansons de l'EMPM	Melle	Le Café du Boulevard	2024-2025
Orchestre Mellois en Poitou	Melle	CC Mellois en Poitou/Mairie de Chenay, Chizé, Celles-sur-Belle et Sauzé-entre-Bois	2024-2025
Organisation de stages de gospel et de musique recyclée	Jules Ferry	/	2024-2025

Description des actions

Lieux

Partenaires

Date

Axe 4 : Faire de l'école de musique un pôle ressource (accompagnement de structure...)

Développement et pérennisation de la classe d'orgue

Celles-sur-Belle

Amis de l'orgue

2024-2025

Celles-sur-Belle

Association Posallis (Festival du Souffle)

2024-2025

Melle

La Ronde des Jurons

2024-2025

Jules Ferry

Le Bocal

2024-2025

La Mothe Saint-Héray

"Chœur de Chambrille"

2024-2025

St-Martin-Lès-Melle

Foyer rural
"Chœur de l'Argentière"

2024-2025

Prêt de matériel et de salle

Mise à disposition d'un chef de chœur

Axe 5 : Maintien d'Antennes d'enseignement sur le territoire

Maintien de 3 antennes

Celles-sur-Belle, La Mothe Saint-Héray, Chef-Boutonne

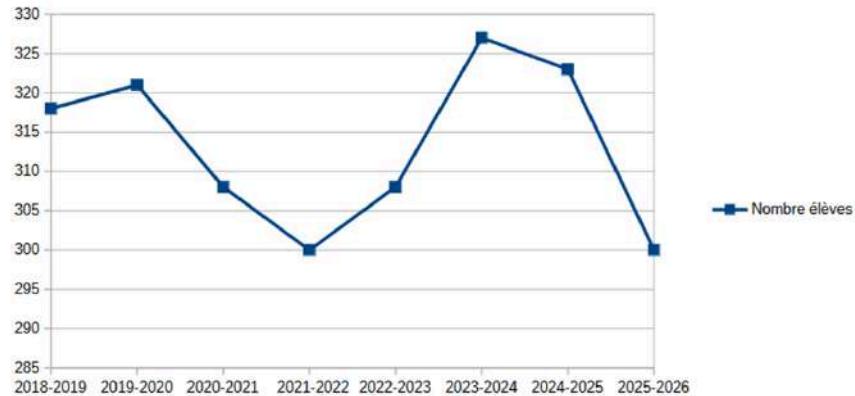
Municipalités

2024-2025

MERCI à tous nos partenaires de l'année passée et à tous ceux de l'année en cours pour leur confiance. Nous remercions aussi vivement nos financeurs publics (CC Mellois en Poitou et Département des Deux-Sèvres) ainsi que tous nos adhérents.

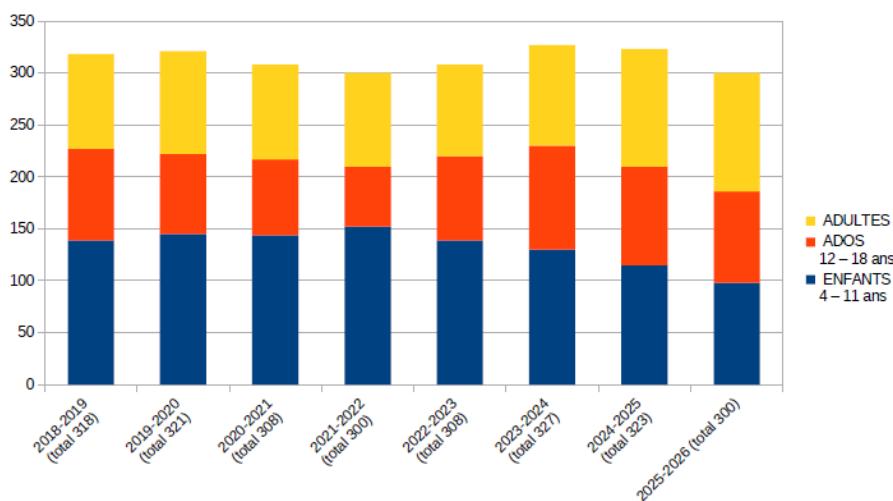


Effectif des élèves	
Année	Nombre élèves
2018-2019	318
2019-2020	321
2020-2021	308
2021-2022	300
2022-2023	308
2023-2024	327
2024-2025	323
2025-2026	300

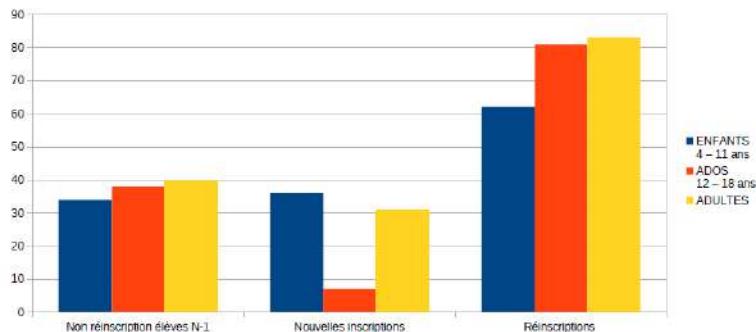


Répartition des élèves			
ANNÉE	ENFANTS 4 – 11 ans	ADOS 12 – 18 ans	ADULTES
2018-2019 (total 318)	139	88	91
2019-2020 (total 321)	145	77	99
2020-2021 (total 308)	144	73	91
2021-2022 (total 300)	152	58	90
2022-2023 (total 308)	139	81	88
2023-2024 (total 327)	130	100	97
2024-2025 (total 323)	115	95	113
2025-2026 (total 300)	98	88	114

14 élèves sont passés chez les ados



Répartition des inscriptions par âge			
2025-2026	ENFANTS 4 – 11 ans	ADOS 12 – 18 ans	ADULTES
Non réinscription élèves N-1	34	38	40
Nouvelles inscriptions	36	7	31
Réinscriptions	62	81	83





Evolution de la répartition des élèves par cycle

	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	Variation Globale		
	1 ^{er} cycle	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle	Hors cursus	Hors cursus	Hors cursus	Hors cursus			
Accordéon	3	0	3	1	-1	0	0	0	1	-1	0	-2	
Batterie	31	-8	23	2	1	3	0	0	7	2	9	-5	
Chant	2	3	5	0	0	0	0	0	10	-2	8	1	
Clarinette	3	-1	2	3	-2	1	0	0	7	-3	4	-6	
Flûte trav.	8	0	8	5	0	5	2	-1	1	0	1	0	
Flûte à bec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Guitare clas.	21	-7	14	7	-2	5	0	0	6	1	7	-8	
Basse	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	
Guitare élect	10	1	11	0	0	0	0	0	3	-1	2	0	
Piano	49	-7	42	11	-1	10	0	0	26	3	29	-5	
Orgue	0	0	0	0	0	0	0	0	4	-1	3	-1	
Saxophone	2	1	3	3	-2	1	0	0	4	1	5	0	
Trompette	3	0	3	1	2	3	0	0	1	0	1	2	
Trombone	0	1	1	0	0	0	1	-1	0	4	-2	2	
Violoncelle	2	1	3	0	0	0	0	0	5	0	5	1	
Violon	11	0	11	2	-2	0	0	0	8	-1	7	-3	
Total	145	0	129	35	0	28	3	0	1	87	0	84	-28

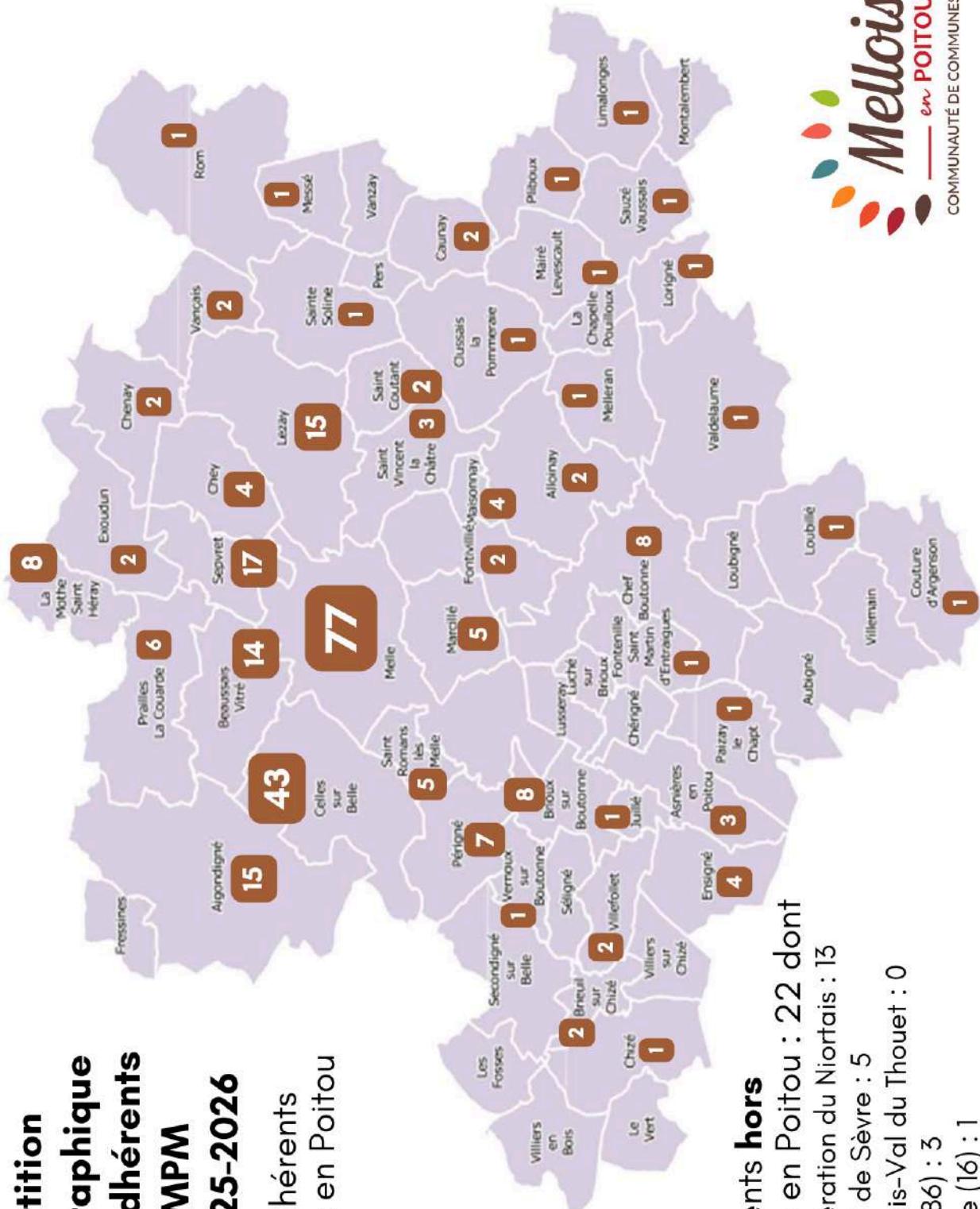
Evolution de la répartition des élèves par pratiques collectives

Années 2020 – 2026

	2020-2021	Var.	2021-2022	Var.	2022-2023	Var.	2023-2024	Var.	2024-2025	Var.	2025-2026
Eveil musical	18	-3	15	-4	11	4	15	-4	11	4	15
Initiation musicale	14	-2	12	5	17	-9	8	1	9	-4	5
Pôle Mello acoustique	4	6	10	-10							
Ensemble vocal adulte	17	-1	16	1	17	-2	15	1	16	0	16
Atelier djembés	13	-5	8	-3	5	2	7	5	12	8	20
Atelier Musique Classique & Co	6	2	8	-1	7	-3	4	3	7	-2	5
Atelier Musiques actuelles	4	6	10	7	17	7	24	-12	12	-1	11
Chorale enfants	7	-2	5	1	6	0	6	1	7	-3	4
Atelier Chansons	15	-4	11	-3	8	5	13	-4	9	-2	7
Atelier Big band Jazz	25	1	26	8	34	-6	28	-4	24	3	27
Orkestra Rue	14	-3	11	-2	9	2	11	2	13	0	13
Acoustique O'Pluriel								9	9	0	9
Total :	137	-5	132	-1	131	0	131	-11	120	12	132



Répartition géographique des adhérents de l'EMPM en 2025-2026
278 adhérents Mellois en Poitou



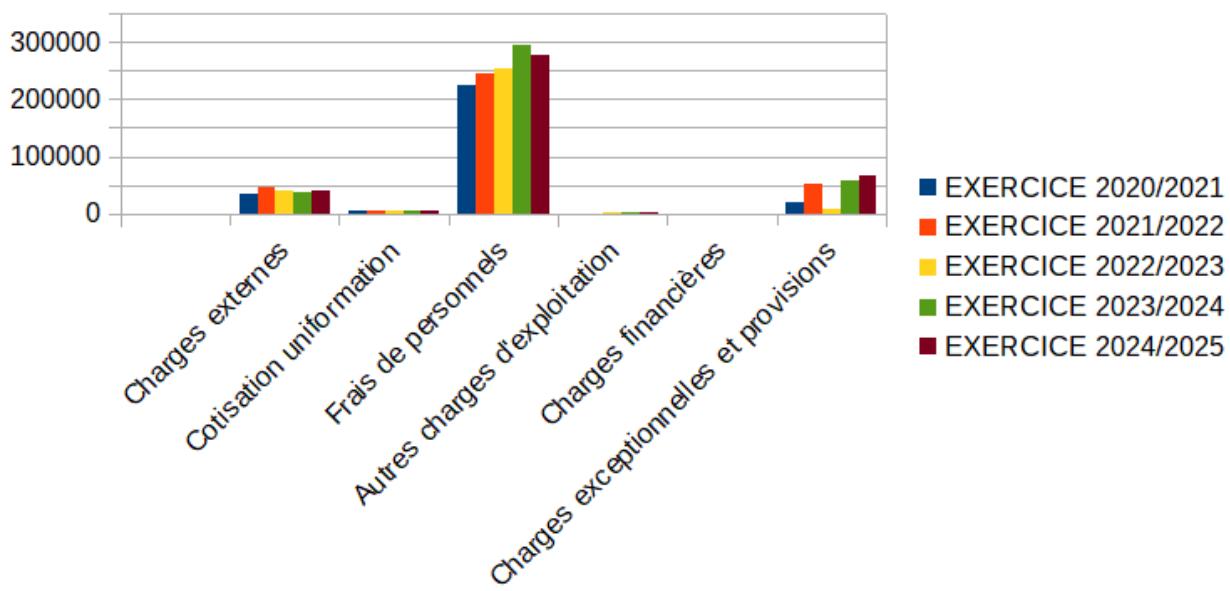
Adhérents hors

Mellois en Poitou : 22 dont
Agglomération du Niortais : 13
Haut Val de Sèvre : 5
Airvaultais-Val du Thouet : 0
Vienne (86) : 3
Charente (16) : 1

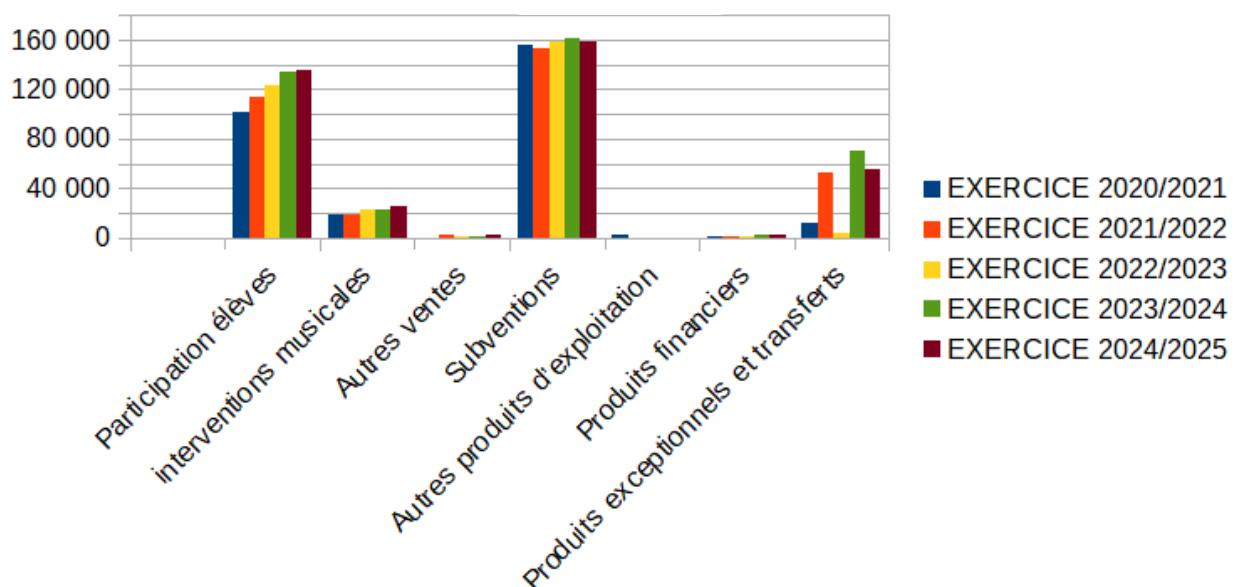


Rapport financier - 2024-2025

Charges



Produits





Résultats 2024-2025

Produits

	EXERCICE 2020/2021	EXERCICE 2021/2022	EXERCICE 2022/2023	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2024/2025
Participation élèves	101 833€	114 251€	122 785€	133 745€	135 840€
Interventions musicales	19 048€	18 829€	22 286€	23 196€	25 214€
Autres ventes		2 608€	981€	1 183€	1 899€
Subventions	156 508€	153 996€	158 974€	161 820€	158 632€
Autres produits d'exploitation	2 530€	0	3€	8€	48€
Produits financiers	435€	365€	1 070€	2 209€	2 511€
Produits exceptionnels et transferts	11 402€	52 662€	4 078€	70 724€	54 799€
Total	291 756€	342 711€	310 177€	392 885€	378 944€

Charges

	EXERCICE 2020/2021	EXERCICE 2021/2022	EXERCICE 2022/2023	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2024/2025
Charges externes	32 592€	45 384€	39 335€	38 217€	39 427€
Cotisation uniformation	3 981€	4 533€	4 576€	5 165€	5 039€
Frais de personnels	223 675€	246 034€	254 422€	294 442€	276 995€
Autres charges d'exploitation	0	44€	187€	174€	362€
Charges financières	0				0
Charges exceptionnelles et provisions	19 954€	50 811€	7 589€	56 565€	67 377€
Total	280 202€	346 806€	306 109€	394 563€	389 200€
RESULTAT	11 554€	-4 095€	4 067€	-1 678€	-10 256€

Bilan actif au 31/08/2025



BILAN ACTIF					
		Brut 31/08/2025	Amortissements	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Concessions, brevets et droits similaires	5 719€	5 650€	69€	425€
	Matériel musique	35 679€	35 600€	80€	1 444€
	Matériel de bureau/ installations techniques	30 736€	15 095€	15 642€	18 463€
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Parts sociales CCM	68€		68€	68€
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		72 203€	56 344€	15 859€	20 400€
STOCKS ET EN-COURS					
CREANCES					
	Membres				
	Usagers produits non facturés				
	URSSAF				
	Produits à recevoir				
	Prélèvement à la source				
	Activité partielle				169€
DIVERS					
	Disponibilités	167 183€		167 183€	168 354€
COMPTES DE REGULARISATION					
	Charges constatées d'avance	1 732€		1 732€	1 314€
TOTAL ACTIF CIRCULANT		168 915€		168 915€	169 838€
TOTAL GENERAL ACTIF		241 118€	56 344€	184 773€	190 238€

Bilan passif au 31/08/2025



BILAN PASSIF			
		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
FONDS ASSOCIATIFS			
	Réserves	27 229€	27 229€
	Report à nouveau	39 634€	41 313€
	Résultat de l'exercice	-10 256€	-1 678€
FONDS ASSOCIATIFS		56 607€	66 864€
PROVISIONS			
	Provision pour fin de carrières	62 452€	51 323€
DETTES D'EXPLOITATION			
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 076€	3 339€
	Dettes fiscales et sociales	12 450€	20 287€
DETTES DIVERSES			
	Autres dettes	1 254€	426€
COMPTE DE REGULARISATION			
	Produits constatés d'avance	46 933€	48 000€
TOTAL DES DETTES		65 713€	72 051€
TOTAL GENERAL PASSIF		184 773€	190 238€

**ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE
DU PAYS MELLOIS**

4 bis rue Jules Ferry

79500 MELLE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice 31 août 2025**

Stéphane Avenet

Laurence Savatier-Dupré

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Inscrits auprès de la Cour d'Appel
de Poitiers

Bureau principal

550 avenue de Limoges
79000 Niort
Tél. 05 49 77 17 07
05 49 77 17 77

Bureau secondaire

22 rue Giannesini
9270 Frontenay Rohan Rohan
Tél. 05 16 25 16 00

www.ccaniort.com
contact@ccaniort.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS MELLOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2025

Aux membres de l'association de l'ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS MELLOIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS MELLOIS relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos travaux ont notamment porté sur :

- ✓ Les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre

Subventions d'exploitation

Les subventions comptabilisées dans les comptes annuels s'élèvent à 158 632 €.

A cet effet, nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de du correct enregistrement comptable de ces subventions, en tenant compte toutefois des éventuelles conditions d'octroi résolutoires ou suspensives et du rattachement à l'exercice en fonction de la période.

Nous avons validé la conformité de ces méthodes avec les règlements ANC relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

- ✓ Les méthodes et estimations comptables importantes

Provisions pour risques

Les provisions pour indemnités de fin de carrière figurent au bilan pour un montant de 62 452 €.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes qui ont conduit au constat de provisions pour indemnités de fin de carrière.

Nous avons validé la conformité de ces méthodes avec les règles du plan comptable général.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

- ✓ La présentation des comptes annuels

Nos travaux ont consisté à vérifier que les états de synthèse, dont l'annexe des comptes annuels, donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

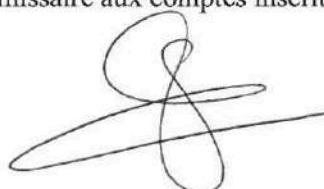
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Niort, le 1er décembre 2025

SAS CERGI CIGOS AUDIT

Société de Commissariat aux comptes inscrite
Représentée par L. SAVATIER-DUPRE
Commissaire aux comptes inscrit



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

u



4, bis rue Jules Ferry
79500 MELLE

Exercice au 31 août 2025

COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

1 – DOCUMENTS DE SYNTHÈSE

- ACTIF page 1
- PASSIF page 2
- COMPTE DE RÉSULTAT page 3
- ANNEXES page 5

BILAN ACTIF

EMPM

Date d'impression 24/11/2025 à 12:10:36

Exercice 2024/25

	Rubriques	31/08/2025(Brut)	Amortissements	31/08/2025(Net)	31/08/2024(net)
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		5 719,47	5 650,22	69,25	425,25
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo, incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage		35 679,30	35 599,61	79,69	1 444,08
Autres immobilisations corporelles		30 736,20	15 094,51	15 641,69	18 463,23
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Crédances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		67,90		67,90	67,90
Prêts					
Autres immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE		72 202,87	56 344,34	15 858,53	20 400,46
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Crédances clients et comptes rattachés					
Autres créances					169,19
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres :)					
Disponibilités		167 182,76		167 182,76	168 354,45
COMPTE DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		1 731,93		1 731,93	1 314,26
ACTIF CIRCULANT		168 914,69	0,00	168 914,69	169 837,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL		241 117,56	56 344,34	184 773,22	190 238,36

*Visé par le
Commissaire aux Comptes*

BILAN PASSIF		Exercice 2024/25	
EMPM	Rubriques	31/08/2025	31/08/2024
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale			
Réerves statutaires ou contractuelles			
Réerves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		27 229,45	27 229,45
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		39 634,42	41 312,54
Report à nouveau		-10 255,52	-1 678,12
RESULTAT INDICATIF DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	FONDS ASSOCIATIFS	56 608,35	66 863,87
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		0,00	0,00
	AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		62 452,00	51 323,00
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	62 452,00	51 323,00
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 075,89	3 338,87
Dettes fiscales et sociales		12 450,11	20 286,62
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 253,87	426,00
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		46 933,00	48 000,00
	DETTES	65 712,87	72 051,49
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	184 773,22	190 238,36

Visé par le
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

EMPM

Date d'impression 24/11/2025 à 12:10:56

Exercice 2024/25

	Rubriques	31/08/2025	31/08/2024
Ventes de marchandises		829,50	633,40
Production vendue de biens			
Production vendue de services		162 123,78	157 490,40
Production stockée			
Production immobilisée		162 953,28	158 123,80
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		53 909,13	70 361,14
Autres produits		48,45	8,34
	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	375 542,86	390 313,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		990,30	384,67
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		38 436,30	37 832,23
Impôts, taxes et versements assimilés		5 039,12	5 165,00
Salaires et traitements		224 699,01	236 503,48
Charges sociales		52 295,65	57 938,85
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		4 541,93	5 014,81
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions		62 452,00	51 323,00
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		362,12	173,90
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	388 816,49	394 335,92
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-13 273,63	-4 022,64
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		2 511,43	2 208,98
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Défenses positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 511,43	2 208,98
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Défenses négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
	RESULTAT FINANCIER	2 511,43	2 208,98
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-10 762,20	-1 813,66
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		890,00	347,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital			15,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	890,00	362,50
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			225,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			158,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			12,03
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	383,32	226,96
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	506,68	135,54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
	TOTAL DES PRODUITS	378 944,29	392 884,76
	TOTAL DES CHARGES	389 199,81	394 562,88
	BÉNÉFICE OU PERTE (INDICATIF)	-10 255,62	-1 678,12

*Visé par le
Commissaire aux Comptes*

Visé par le
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Ces comptes annuels ont été arrêtés sur la base des informations fournies par la direction de l'association.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Informations générales

L'association a pour but :

- d'assurer une formation musicale de qualité aux adhérents et/ou à leurs ayants droit, de promouvoir et développer l'enseignement et la pratique musicale,
- de nouer des partenariats ou des collaborations avec les personnes morales ou physiques désireuses de développer la pratique musicale, de participer à la vulgarisation de la musique.

Ses activités concernent le territoire de la communauté de communes de Mellois en Poitou.

Dans son fonctionnement, l'association défend les valeurs suivantes :

- le respect des projets musicaux personnels des élèves ,
- la mise en œuvre d'une progression pédagogique adaptée au rythme d'apprentissage de chaque élève ;
- le développement du lien social au travers notamment de la pratique collective de la musique ;
- la répartition des responsabilités et la participation des salariés dans la gouvernance de l'association ,
- la bienveillance et la non-discrimination des salariés et membres de l'association tant au niveau des bénévoles que des élèves.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces buts sont : Cours de musique ; interventions musicales en milieu scolaire ; accompagnement de groupes amateurs....

II- Informations au titre des règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement n°2020-08 du 4 décembre 2020

Immobilisations

L'association a retenu la règle de simplification qui permet aux petites et moyennes entreprises de continuer à pratiquer l'amortissement sur les durées d'usage sans rechercher les durées d'utilité.

Provision pour risques et charges

Modification de la comptabilisation de la variation de la provision pour les indemnités de fin de carrière.

Jusqu'à présent, seule la variation était comptabilisée en dotation ou reprise pour actualiser la provision. Depuis le bilan 2023/2024, la provision de l'exercice antérieur est reprise en totalité et la nouvelle évaluation de la provision est dotée pour son montant global.

Cela fait augmenter considérablement sur cet exercice les produits et charges de fonctionnement.

Visé par le
Commissaire aux Comptes

Visé par le
Commissaire aux Comptes

Sommaire Annexes		
DOCUMENTS	Applicable	Non applicable ou Non significatif
Règles et méthodes comptables	x	
Faits caractéristiques		x
Immobilisations	x	
Amortissements	x	
Provisions et dépréciations inscrites au bilan	x	
Etat des échéances, créances et dettes	x	
Subventions attribuées au cours de l'exercice	x	
Variation détaillée des stocks et en-cours		x
Frais d'établissement		x
Fonds commercial		x
Produits à recevoir		x
Charges à payer	x	
Produits et charge constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		x
Fonds associatif	x	
Ventilation du chiffre d'affaires net		x
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x
Crédit-bail		x
Engagements financiers		x
Dettes garanties par des sûretés réelles		x
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt		x
Effectif moyen	x	
Liste des filiales et des participations		x
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		x
Produits et charges exceptionnels	x	
Transfert de charges	x	
Produits et charge sur exercices antérieurs		x
Participation des salariés		x
Autres informations		x

IMMOBILISATIONS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS	Valeur en début d'exercice	Augmentations acquisitions	Diminution par cession ou mise au rebut	Valeur brut en fin d'exercice
Frais d'établissement recherche dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles	Total I			
	Total II			
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 679,30	0,00		35 679,30
Installations générales, agencement et aménagements divers	20 512,28	0,00		20 512,28
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 780,25	0,00		8 780,25
Matériel mobilier	1 443,67	0,00		1 443,67
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations financières				
	Total III			
	66 483,40	0,00	0,00	66 483,40
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	72 202,87	0,00	0,00	72 202,87

Visé par le
Commissaire aux Comptes

AMORTISSEMENTS				
Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMobilisations AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminution Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice

Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement recherche dévelop.	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II	5 294,22	356,00	5 650,22
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 235,22	1 364,39		35 599,61
Installations générales, agencement et aménagements divers	2 564,04	2 564,04		5 128,08
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 780,26	0,00		8 780,26
Matériel mobilier	928,67	257,50		1 186,17
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations financières				
	Total III	46 508,19	4 185,93	0,00
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	51 802,41	4 541,93	0,00
				56 344,34

Cadre B	VENTILLATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DÉROGATOIRES	
	IMMobilisations AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements exceptionnels	Amortissements dégressifs	Dotations

Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement recherche dévelop.					
Autres immobilisations incorporelles	356,00				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc. et aménag. Construct.					
Instal. Techniq. matériel et outil. industriels	1 364,39				
Instal. générales, agenc. et aménag. divers	2 564,04				
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	0,00				
Matériel mobilier	257,50				
Emballages récupérables et divers					
Total III	4185,93				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4541,93				

Cadre D	MOUVEMENTS DES CHARGES A RÉPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						

Visé par le
Commissaire aux Comptes

PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS INSCRITES AU BILAN

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminution reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisement miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av.01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap.01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	0			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	51 323	62 452	51 323	62 452
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				0
Total II	51 323	62 452	51 323	62 452
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III	0			
TOTAL GÉNÉRALE (I+II+III)	51 323	62 452	51 323	62 452
Dont dotations et reprises :				
d'exploitation	62 452	51 323		
financières				
exceptionnelles				

Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation de l'exercice (Art.39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		0	0	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		1 732	1 732	
	Total	1 731,93	1 731,93	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	5 075,89	5 075,89			
Personnel et comptes rattachés	1 168,98	1 168,98			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 140,60	11 140,60			
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts et versements assimilés	140,53	140,53			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	1 253,87	1 253,87			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	46 933	46 933			
	Total	65 712,87	65 712,87		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(1) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

PRODUITS A RECEVOIR

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/8/25	31/8/24	Euros
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	0		
Autres créances	0		
CONSEIL Départemental CC Mellois en Poitou UNIFORMATION			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Total	0,00	0,00	

CHARGES A PAYER

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	31/8/25	31/8/24	Euros
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 900	2 800,00	
Dettes fiscales et sociales	898,00	478,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	Total	3798	3278

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

		Euros		
		31/8/25	31/8/24	31/8/23
Charges d'exploitation		1 732	1 314,00	1 245,58
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
	Total	1 731,93	1 314,00	1 245,58

*Visé par le
Commissaire aux Comptes*

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

		Euros		
		31/8/25	31/8/24	31/8/23
Produits d'exploitation		46 933	48 000,00	48 000,00
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
	Total	46 933,00	48 000,00	48 000,00

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	Euros		
	31/08/2025 Débit	31/08/2024 Débit	31/08/2023 Débit
860 – Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)			
	Total		
861 – Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)			
Mise à disposition de salles municipales à Melle, La Mothe-St-Heray, Celles-sur-Belle et Chef-Boutonne. Ainsi que les locaux de Jules Ferry.			
Les surfaces des salles sont valorisées à hauteur de 3,5 euros/m ² au prorata du temps d'occupation.	13 659	13 727	11 688
	Total	13 659	13 727
			11 688
862 – Prestations			
	Total	0	0
864 – Personnel bénévole			
Les heures de bénévolat sont valorisées à hauteur de 11,65 €			
	Total	3 920	3 798
		4 620	
	Total	3 920	3 798
		4 620	
	Total	17 579	17 525
		16 308	

Répartition par nature de ressources	Euros		
	31/08/2025 Crédit	31/08/2024 Crédit	31/08/2023 Crédit
870 –Don en nature			
	Total		
871 – Prestations en nature			
Mise à disposition de salles municipales à Melle, La Mothe-St-Heray, Celles-sur-Belle et Chef-Boutonne. Ainsi que les locaux de Jules Ferry.			
Les surfaces des salles sont valorisées à hauteur de 3,5 euros/m ² au prorata du temps d'occupation.			
	13 659	13727	11688
	Total	13 659	13 727
			11 688
875 Bénévolat			
Les heures de bénévolat sont valorisées à hauteur de 11,65 €			
	Total	3 920	3 798
		4 620	
	Total	3 920	3 798
		4 620	
	Total	17 579	17 525
		16 308	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminution C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C	Euros
Fonds associatifs sans droit de reprises					
Patrimoine intégré					
Fonds statutaires					
Subventions d'investissement non renouvelables					
Apport sans droit de reprise					
Légs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé					
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	27 229	0	0	27 229	
Report à nouveau	41 313	0	1 678	39 634	
Résultat de l'exercice	-1 678	-10 256	-1 678	-10 256	
Fonds associatifs avec droit de reprises					
apports					
légs et donations					
subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise					
subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
provisions réglementées					
Droits des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	66 864	-10 256	0	56 608	

Visé par le
Commissaire aux Comptes

EFFECTIF MOYEN

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents maîtrise et techniciens		
Employés	6,6	0
Ouvriers		
TOTAL	7,6	0

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminution C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C	Euros
Fonds associatifs sans droit de reprises					
Patrimoine intégré					
Fonds statutaires					
Subventions d'investissement non renouvelables					
Apport sans droit de reprise					
Légs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé					
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	27 229	0	0	27 229	
Report à nouveau	41 313	0	1 678	39 634	
Résultat de l'exercice	-1 678	-10 256	-1 678	-10 256	
Fonds associatifs avec droit de reprises					
apports					
légs et donations					
subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise					
subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
provisions réglementées					
Droits des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	66 864	-10 256	0	56 608	

Visé par le
Commissaire aux Comptes

EFFECTIF MOYEN

(article R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents maîtrise et techniciens		
Employés	6,6	0
Ouvriers		
TOTAL	7,6	0

Subventions attribuées				
Nature de la subvention	Montant	Période	Financeur	Précision financeur
Exploitation	141 867,00 €	2024-2025	Collectivité	Com Com Mellois en Poitou
Exploitation	16 105,00 €	2024-2025	Collectivité	Conseil Départemental 79
Exploitation	660,00 €	2024-2025	Collectivité	Conseil Départemental 79 (ticket Citoyen)
Total	158 632,00 €			

Visé par le
Commissaire aux Comptes

Produits et Charges exceptionnels

	31/08/25
Total des produits exceptionnels	0
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0
Total des charges exceptionnelles	383,32
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	225
Charges exceptionnelles sur opération en capital	158
Résultat exceptionnel	-383,32

Transferts de charges

	31/08/25
Total des transferts de charges	2586,13
Indemnités journalières de prévoyance	1 458
remboursement Formation	1 128



Réalisé 2024-2025

	Prévisionnel 2024-2025	Réalisé 2024-2025
Produits	321 674,00 €	378 944,29€
Charges	323 486,94 €	389 199,81 €
Résultat	-1 812,94 €	-10 255,52 €

Les produits

	Prévisionnel 2024-2025	Réalisé 2024-2025
70-PRODUITS POUR ACTIVITES	161 314,00 €	162 953,28 €
74 -SUBV FONCTIONNEMENT	158 100,00 €	158 632,00 €
75- PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10,00 €	48,45 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	1250,00 €	2511,43 €
77 - PRODUITS EXCEPT	0,00 €	890,00 €
78 - PROVISIONS	0,00 €	51 323,00 €
79- TRANSFERT DE CHARGES	1 000,00 €	2 586,13 €
Total des produits	321 674,00 €	378 944,29 €



Réalisé 2024-2025

Les charges

	Prévisionnel 2024-2025	Réalisé 2024-2025
60-ACHATS	9 900,00 €	10 270,27 €
61-PRESTATIONS DE SERVICES	10 055,00 €	11 217,65 €
62 - AUTRES SERVICES EXT	19 050,00 €	17 938,74 €
63 - PARTICIPATION EMPLOYEUR	5 000,00 €	5 039,12 €
64 - CHARGES DU PERSONNEL	279 510,02 €	276 994,66 €
65 - DROITS D'AUTEUR ET ASSIMILÉS	180,00 €	362,12 €
66 - INTERETS	0,00 €	0,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,00 €	383,32 €
68- IMMO CORPORELLES	4 541,92 €	66 993,93 €
Total des charges	323 486,94 €	389 199,81 €



Prévisionnel 2025-2026

	Réalisé 2024-2025	Prévision 2025-2026
Produits	378 944,29 €	378 139,00 €
Charges	389 199,81 €	378 863,91 €
Résultat	-10 255,52 €	-724,91 €

Les produits

	Réalisé 2024-2025	Prévision 2025-2026	Commentaires
70-PRODUITS POUR ACTIVITES	162 953,28 €	149 303,00 €	Baisse des effectifs
74 -SUBV FONCTIONNEMENT	158 632,00 €	162 599,00 €	Nouvelle convention avec Mellois en Poitou
75- PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	48,45 €	10,00 €	
76 - PRODUITS FINANCIERS	2511,43 €	1 250,00 €	Reprise du prévisionnel 2024-2025
77 - PRODUITS EXCEPT	890,00 €	25,00 €	
78 - PROVISIONS	51 323,00 €	62 452,00 €	Reprise de provision exceptionnelle en 2024-2025
79- TRANSFERT DE CHARGES	2 586,13 €	2 500,00 €	
Total des produits	378 944,29 €	378 139,00 €	Baisse de 805 €



Les charges

	Réalisé 2024-2025	Prévision 2025-2026	Commentaires
60-ACHATS	10 270,27 €	12 300,00 €	Plus de projets : OMP+EUNICE+MANUF verbale+Eclairci
61-PRESTATIONS DE SERVICES	11 217,65 €	10 770,00 €	Moins de ménage - diminution du coût de l'accompagnement à l'ODG
62 - AUTRES SERVICES EXT	17 938,74 €	20 850,00 €	Plus de formations du personnel
63 - PARTICIPATION EMPLOYEUR	5 039,12 €	5 100,00 €	
64 - CHARGES DU PERSONNEL	276 994,66 €	269 091,44 €	Diminution des effectifs
65 - DROITS D'AUTEUR ET ASSIMILÉS	362,12 €	210,00 €	
66 - INTERETS	0,00 €	0,00 €	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	383,32 €	220,00 €	
68- IMMO CORPORELLES	66 993,93 €	65 422,47 €	Pas de nouvelles provisions pour fin de carrière.
Total des charges	389 199,81 €	378 863,91 €	



Evolution

Exercices	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Charges	346 806,00 €	306 109,00 €	394 563,00 €	389 200,00 €	378 864,00 €
Produits	342 711,00€	310 177,00 €	392 885,00 €	378 944,00 €	378 139,00 €

Résultats	-4 095,22 €	4 067,15 €	-1 678,12 €	-10 255,52 €	-724,91 €
-----------	--------------------	-------------------	--------------------	---------------------	------------------

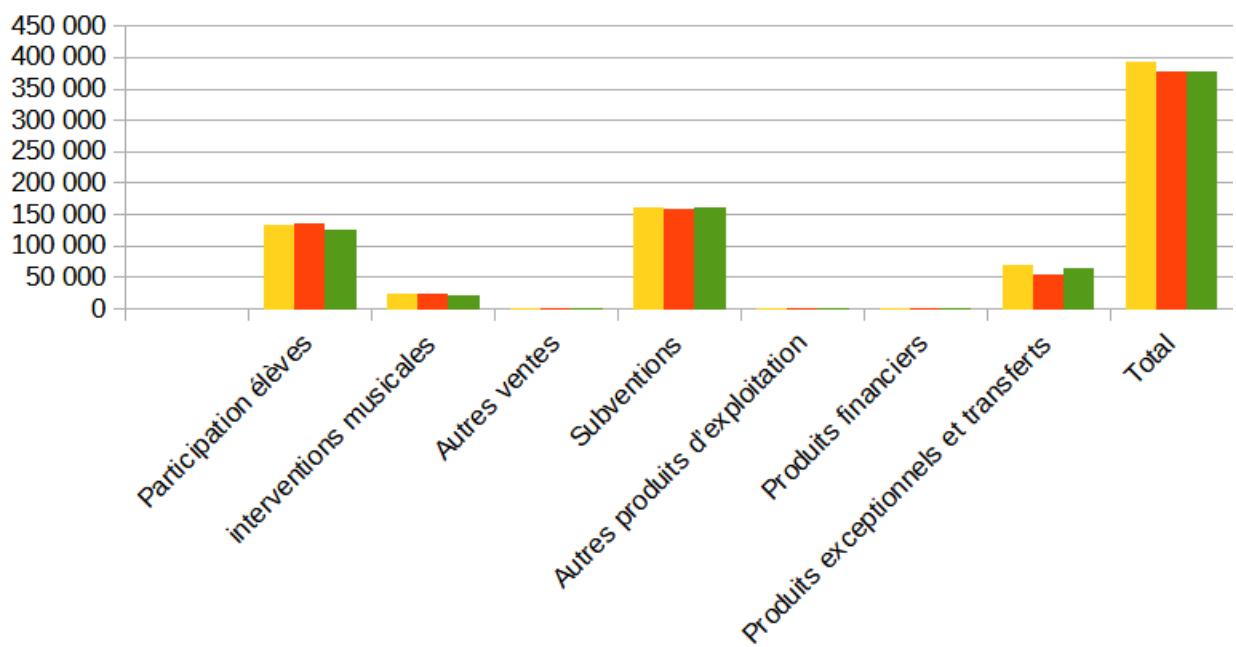


■ EXERCICE 2023/2024

■ EXERCICE 2024/2025

■ PREV 2025/2026

Structuration des produits

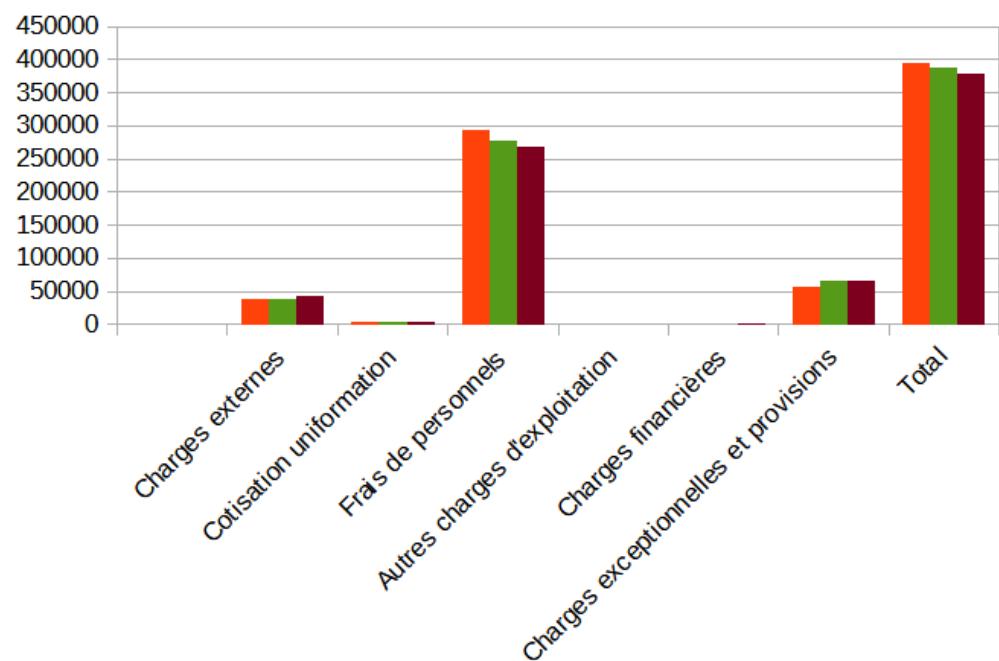


Structuration des charges

■ EXERCICE 2023/2024

■ EXERCICE 2024/2025

■ PREV 2025/2026





Election du Conseil d'Administration

Membres actuels du CA (rééligibles)

Article 9 - Conseil d'administration

Composition

L'association est administrée par un conseil composé :

- de 8 à 16 membres élus par l'assemblée générale pour un an ; les membres sortants sont rééligibles ; un·e candidat·e absent·e est éligible dès lors qu'il·elle a fait connaître sa candidature auprès du conseil d'administration avant le début de l'assemblée générale ;
- du·de la directeur·trice de l'association ;
- du·de la représentant·e des salarié·e·s désigné·e par leur collège.

Céline BARBARI

Jérôme COURJAUT

Jean-Bernard DAVID

Fabrice FRAIGNEAU

Isabelle GIRARD

Elisabeth LE GUENNEC

Eléonore POUPIN

Patricia SOUCHET

Philippe COHEN

Franck BONNET



Rémy POTRICK

Dawn CONSTANTINI

Mickaëlle GRIFFAULT

Membres sortants

Mathilde ALLARD

Hervé JUIN

Bertrand MARCHAND

Arthur BOUQUET



Election du Conseil d'Administration

Membres actuels du CA (rééligibles)

Article 9 - Conseil d'administration

Composition

L'association est administrée par un conseil composé :

- de 8 à 16 membres élus par l'assemblée générale pour un an ; les membres sortants sont rééligibles ; un·e candidat·e absent·e est éligible dès lors qu'il·elle a fait connaître sa candidature auprès du conseil d'administration avant le début de l'assemblée générale ;
- du·de la directeur·trice de l'association ;
- du·de la représentant·e des salarié·e·s désigné·e par leur collège.

Céline BARBARI

Jérôme COURJAUT

Jean-Bernard DAVID

Fabrice FRAIGNEAU

Isabelle GIRARD

Elisabeth LE GUENNEC

Eléonore POUPIN

Patricia SOUCHET

Philippe COHEN

Franck BONNET



Rémy POTRICK

Dawn CONSTANTINI

Mickaëlle GRIFFAULT

Membres sortants

Mathilde ALLARD

Hervé JUIN

Bertrand MARCHAND

Arthur BOUQUET



Election du Conseil d'Administration

Membres actuels du CA (rééligibles)

Article 9 - Conseil d'administration

Composition

L'association est administrée par un conseil composé :

- de 8 à 16 membres élus par l'assemblée générale pour un an ; les membres sortants sont rééligibles ; un·e candidat·e absent·e est éligible dès lors qu'il·elle a fait connaître sa candidature auprès du conseil d'administration avant le début de l'assemblée générale ;
- du·de la directeur·trice de l'association ;
- du·de la représentant·e des salarié·e·s désigné·e par leur collège.

Céline BARBARI

Jérôme COURJAUT

Jean-Bernard DAVID

Fabrice FRAIGNEAU

Isabelle GIRARD

Elisabeth LE GUENNEC

Eléonore POUPIN

Patricia SOUCHET

Philippe COHEN

Franck BONNET



Rémy POTRICK

Dawn CONSTANTINI

Mickaëlle GRIFFAULT

Membres sortants

Mathilde ALLARD

Hervé JUIN

Bertrand MARCHAND

Arthur BOUQUET

The poster features a large, stylized title 'CONCERT JAZZ' at the top. Below it is a central image of a jazz player in silhouette, wearing a hat and playing a saxophone. The background of this image is a textured, warm-toned surface. To the right of the main title, the text 'Entrée libre' is written. In the bottom left corner, there is a dark oval containing the acronym 'emppm' with a musical note icon, followed by the text 'Ecole de Musique du Pays Melois'. To the right, there is a circular logo for 'Big Band Cellois' with the website 'www.bigbandcellois.fr' underneath. The bottom of the poster includes the text 'Dimanche 15 décembre 2024 à 15h' and the location 'Chef-Boutonne Salle de cinéma'.

LE BANQUET DE LA SAINTE-CÉCILE

Jean-Pierre Bodin | François Chattot

05
AVRIL
2025

melle

JAZZ AU BOUL
18 AVRIL 2025 #31

empm
Ecole de Musique du Pays Mellois

19H APERO-CONCERTS
21H30 JAM SESSION

ENTRÉE LIBRE / RÉSERVATION CONSEILLÉE !

Café du Boulevard

2 PLACE RENÉ GROUSSARD - 79500 MELLE - 05 49 27 01 28

Orchestre
Melois en Poitou

Répétitions publiques

ouvertes à tous les instruments à vent et percussions

SAUZE-ENTRE-BOIS - Samedi 19 avril
Centre socio-culturel - de 9h à 17h

CHENAY - Samedi 14 juin
Salle des fêtes - de 9h à 17h

CHIZE - Samedi 18 octobre
Salle des fêtes - de 9h à 17h

CELLES-SUR-BELLE - Samedi 29 novembre
Salle des fêtes - de 9h à 17h

Concert dessiné

À BRIOUX-SUR-BOUTONNE
Samedi 13 décembre à 20h
Dimanche 14 décembre à 15h

2025

LICENCES 1-1039727 2-1070894 3-1070893

Guinguette et Jeux

GRATUIT
OUVERT À TOUS

MARDI 10 JUIN 2025

Cour arrière du CSC et de la Médiathèque de Melle

17h30 à 20h

MUSIQUE avec l'^{l'}empm

JEUX animés par le CSC et la Micro-Folie

ATELIER IMPRESSION avec Rachel Létang

BUVETTE
CRÊPES & GALETTES

Melle Le Petit Journal Micro-Folie

The poster features a vibrant orange background with musical notes and a piano keyboard. At the top, the text 'PORTES OUVERTES DE L'empm' is displayed, with 'L'empm' in a large, stylized font. Below this, the title 'La Miousik Week' is written in a large, bold, brown font. Underneath the title, the text 'DU 1er AU 3 JUILLET 2025' is centered. To the left, there are two overlapping text boxes: 'Foodtruck' and 'Buvette'. In the center, the text 'Ouvert à tous - Gratuit' is displayed. Below the title, there is a stylized illustration of various musical instruments including a double bass, a guitar, a drum set, and a trumpet. The text 'MARDI 1er 17h30-20h' is on the left, 'MERCREDI 2 17h-21h' is in the center, and 'JEUDI 3 17h30-21h30' is on the right. At the bottom left, there is a box for 'SCÈNE OUVERTE Jeudi 3, 20h-21h30 Apportez vos instruments !'. At the bottom right, there is a box for 'PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR WWW.EMPM.ORG 05 16 79 90 96 4 bis rue Jules Ferry MELLE'.



Telesmatika - Mai 2025



Château de Javarzay - Mars 2025



Château de Javarzay - Mars 2025



Jazz au Boul'



Chantons.Bar



Mots & Musique - Décembre 2024



La fête de l'arbre - Juin 2025



La Miousik Week - Juillet 2025